

Jean-Paul LECOQ

Député de Seine-Maritime

12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

M. Bruno LE MAIRE

Ministre des Finances

139 rue de Bercy

75012 PARIS

Le Havre, le 9 novembre 2017

Objet : Situation et avenir du service de mise à jour du plan cadastral

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez bien entendu, le plan cadastral est un outil indispensable pour nos communes, ainsi que pour les démarches engagées quotidiennement par de nombreux particuliers et entrepreneurs.

Sans oublier que l'assistance de l'administration fiscale dans l'organisation des Commissions Communales des Impôts Directs est non seulement précieuse, mais irremplaçable.

De plus, l'existence d'un cadastre précis, exact et uniforme sur tout le territoire national, maîtriser par l'administration de l'Etat, constitue un préalable incontournable pour déterminer un impôt foncier le plus équitable. C'est d'ailleurs ce qui avait motivé la création d'un Bureau du Cadastre sous la Révolution et ses développements sous le Premier Empire.

La mise à jour du cadastre, dans ses données topographiques comme dans ses données fiscales, est ainsi considérée, à juste titre, comme faisant partie des missions régaliennes de l'Etat.

Sauf que, depuis plusieurs années, probablement en raison d'une diminution du nombre d'agents de la fonction publique d'Etat affectés aux missions de mises à jour topographique du cadastre, celles-ci semblent devenir moins régulières, moins précises. C'est du moins ce qu'il ressort d'un certain nombre de signalements émanant de maires et de fonctionnaires territoriaux.

Aussi, Monsieur le Ministre, je souhaiterais disposer d'un recensement statistique des personnels, en équivalents temps plein, affectés au sein de l'administration des finances, au service du cadastre, dans ses deux dimensions, topographique et fiscale, afin de mesurer l'évolution des moyens dédiés par l'Etat au bon fonctionnement de ce service fondamental.

../..

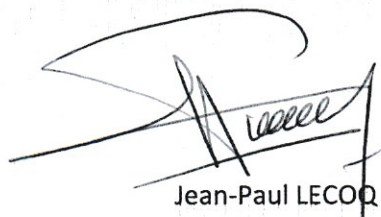
Par ailleurs, je souhaiterais savoir ce que vous envisagez pour assurer de nouveau et comme ce fut le cas durant deux siècles, une mise à jour efficiente du plan cadastral.

Plus globalement, je souhaiterais connaître vos intentions concernant l'avenir de ce service dont les missions sont depuis fort longtemps convoitées par le secteur privé.

Une privatisation partielle ou totale du plan cadastral d'une part ou, d'autre part, un transfert de ce service aux communes ou intercommunalités, dans le cadre des bonnes intentions que le gouvernement ne cesse d'afficher envers les collectivités locales, avec, pour chacune de ces éventualités, tous les risques d'iniquité qu'un tel transfert de cette compétence pourrait engendrer, figurerait-il dans vos projets ?

Dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.



Jean-Paul LECOQ

Contacts utiles :

- jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr
Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre
Ligne téléphonique provisoire : 02.35.25.48.05
- Assistant parlementaire en circonscription : Sébastien GIARD
sebastien.giard@clb-an.fr
Téléphone : 06.81.33.71.81